

SARL SOUNDLAPS

Raison sociale :
SARL SOUNDLAPS

PARIS GUY MOQUET 18E
RIB : 30004 00928 00010126225 81
IBAN : FR76 3000 4009 2800 0101 2622 581

PERIODE DU 31 OCTOBRE 2023 AU 30 NOVEMBRE 2023				
DATE COMPTABLE	NATURE DES OPERATIONS	DATE DE VALEUR	DEBIT	CREDIT
10.11.23	PRLV SEPA SOFRADOM ECH/101123 ID EMETTEUR/FR0ZZZ632220 MDT/S002-100000000141 REF/8600078459 LIB//INV/S002-2023109763	10.11.23	74,40	
11.11.23	FACTURE CARTE N° 4974XXXXXXXX9963000 DU 111123 SNCF INTERNET PARIS 10	30.11.23	70,40	
13.11.23	FACTURE CARTE N° 4974XXXXXXXX9963000 DU 131123 LW-SNCF CONNECT PARIS LA DEFE	30.11.23	73,85	
14.11.23	VIR SEPA RECU /FRM SAS WAYMEL /EID FOURNISSEURS FRAIS 2311 /RNF 2311	14.11.23		304,56
20.11.23	VIREMENT SEPA EMIS /MOTIF HONORAIRES COMPTABLES T1T2T3-2023 /BEN MARTINE SERIO /REFDO /REF	20.11.23	1 428,00	
29.11.23	VIREMENT SEPA EMIS /MOTIF SALAIRE MALIVEL FABRICE NOV2023 /BEN MALIVEL-FAB /REFDO /REF	29.11.23	1 200,00	
30.11.23	PRLV SEPA BOUYGUES TELECOM ECH/301123 ID EMETTEUR/FR35ZZZ418323 MDT/BTAW0H2JXNC70 REF/PAGP01105HNS8Z LIB/06XXXXX144	30.11.23	15,99	
	TOTAL DES OPERATIONS		3 134,82	304,56
	Solde créditeur au 30.11.2023			5 418,31

* Opération exonérée de la commission de compte

Rappel : votre numéro client est le : 3573417075

Il vous permet de gérer vos comptes et effectuer vos opérations courantes à distance auprès du Centre de Relations Professionnels et Entrepreneurs au 3478 (service gratuit + prix d'appel), et complété de votre code secret adressé lors de la souscription, sur Internet mabanquepro.bnpparibas, ou sur votre mobile avec l'application Mes Comptes. Pour obtenir votre code secret, contactez votre conseiller.

Si vous avez une réclamation à formuler, adressez-vous à votre Chargé d'Affaires Professionnels ou à votre Directeur d'agence⁽¹⁾. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez par écrit le Responsable Réclamations Clients⁽¹⁾ dont dépend votre agence. Si vous êtes en désaccord avec la réponse apportée par BNP Paribas, ou en l'absence de réponse de la Banque dans un délai de 2 mois – délai ramené à 15 jours ouvrables pour les litiges portant sur un service de paiement (opération de virement, de prélèvement ou effectuée par carte bancaire) pouvant être de 35 jours ouvrables dans des cas exceptionnels – vous pouvez alors saisir gratuitement et par écrit l'un des Médiateurs⁽²⁾, selon son domaine de compétence. Le Médiateur est le dernier recours amiable avant d'entreprendre une démarche judiciaire.

⁽¹⁾Coordonnées disponibles en agence ou sur le site Internet mabanquepro.bnpparibas

⁽²⁾Consultez le paragraphe "En dernier recours amiable" de la rubrique "Vous avez une réclamation ?" sur le site mabanquepro.bnpparibas